

DÉCISION

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2026-037

R-4320-2025

31 mars 2026

PRÉSENTS :

François Émond

Lise Duquette

Louis Legault

Régisseurs

Énergir, s.e.c.

Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur la mise à jour des caractéristiques relatives à l'approvisionnement en GSR et un contrat avec une société apparentée

Demande portant sur diverses mesures en lien avec le GSR